

Atelier D

SIFFERT Antoine, Doctorant, ATER, Université du Havre

Titre

## **L'individu, contre-pouvoir**

Résumé

Dans des démocraties libérales soucieuses du respect des droits de l'homme et du citoyen, il convient d'analyser dans quelle mesure et selon quelles formes, le sujet individuel a été le prétexte ou le support juridique de la limitation du pouvoir. L'individu a permis de contrer à la fois le pouvoir de l'Etat, celui du peuple, et celui de l'administration. Cependant, ce dernier temps de la démocratie administrative conduit à un éclatement ou à une parcellisation de la figure de l'individu qui le sort de sa sphère privée, pourtant chère à la tradition libérale. Il en résulte un brouillage des repères de notre conception de la démocratie.

Contre le pouvoir de l'Etat : dans la perspective libérale classique de la Révolution de 1789, il s'agit d'édifier, au nom de l'individu, une sphère privée qui limite l'action de l'Etat. Les droits premiers de l'individu (propriété, sécurité, liberté individuelle) sont érigés comme des remparts contre l'Etat.

Contre le pouvoir du peuple : le principe des démocraties libérales de la seconde partie du XXème siècle consiste en la conjugaison entre le pouvoir politique de la collectivité des citoyens et le respect de droits toujours plus étendus de l'individu (droits sociaux). L'affirmation récente de la justice constitutionnelle peut être considérée comme le dernier maillon de la démocratie libérale (assurer le pouvoir du peuple ou des représentants du peuple dans le respect des droits et libertés individuels).

Contre le pouvoir de l'administration : la démocratie administrative recouvre le développement de procédures consultatives et « participatives » des administrés à la prise de décisions qui les concernent. Or, l'administré, l'usager du service public, l'habitant d'un environnement, participe autant à la poursuite de son intérêt privé qu'à « l'administration des choses ». Cette publicisation du support (ou du sujet) individuel vide progressivement de son contenu la nécessité du « gouvernement des citoyens ».